



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

N° 58004 / MEA/DGEE/DRHM/BRH/PRH2

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le 09 NOV. 2021

*Le Directeur général*

**POSTES D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ A CONTRAINTES  
PARTICULIÈRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MIS AU MOUVEMENT 2022**

**Objet** : Mouvement 2022 – Postes à contrainte particulières

**Réf.** : NS ministérielle du 25/10/2021 parue au BOEN spécial n°06 du 28 octobre 2021

**P. J.** : Liste des postes d'enseignant et d'éducation du second degré  
5 fiches de postes de CPE  
Dossier de candidature

Dans le cadre des opérations du mouvement 2022, vous trouverez ci-joint la liste des postes des enseignants et d'éducation du second degré à contraintes particulières susceptibles d'être mis au mouvement 2022.

Les candidats doivent avoir les compétences et/ou les aptitudes et/ou les qualifications requises afin de favoriser la bonne adéquation entre les exigences du poste et la capacité des candidats.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées ci-après :

**Personnels concernés** :

- Les personnels enseignants titulaires, actuellement en poste en Polynésie française ;
- Les personnels enseignants titulaires, qui font acte de candidature sur le serveur SIAT.

**Modalités de dépôt des candidatures** :

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-joint. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement dans la discipline du poste à contrainte particulière demandé.

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, doivent être transmis au plus tard le 10 décembre 2021 par courrier électronique à l'adresse suivante : [MVTPCP2022@education.pf](mailto:MVTPCP2022@education.pf) en précisant en objet : « Mouvement PCP\_2022\_NOM\_PRENOM\_DISCIPLINE.

**Copie(s) :**

MEA 1  
DGEE 1

Pour la Ministre et par délégation



Eric TOURNIER